



CSE ZONE DE PRODUCTION ATLANTIQUE

*À vos côtés,
toute l'année !*

COMPTE-RENDU

CSE février 2023



HOMMAGE

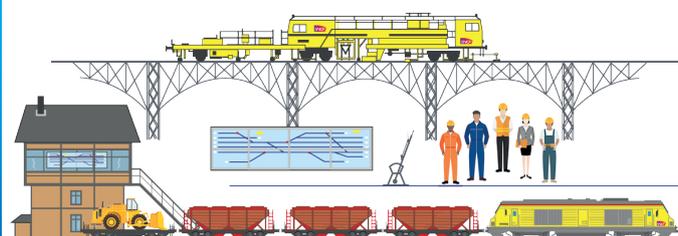
à Nadine Dupuis

Notre délégation a appris avec une grande tristesse le décès de notre collègue et élue UNSA-Ferroviaire Nadine Dupuis.

Elle nous a quittés le vendredi 24 février.
Elle travaillait à l'Infrapôle
Poitou-Charentes et était élue au CSE ZPA
depuis la mandature précédente.

Nous saluons son engagement auprès
des cheminotes et cheminots de par sa
participation et son implication dans
différentes instances.

Nous adressons à sa famille et à ses
proches toutes nos condoléances et nous
serons présents pour les aider.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Consultation complémentaire

bloc 3

À la suite d'une résolution votée à l'unanimité par les élus du CSE ZPA, le 11 juillet 2022, la direction a été contrainte d'organiser une consultation complémentaire relative à l'emploi pour le bloc 3 de la loi Rebsamen du fait de l'absence de certaines informations dans le dossier fourni aux élus.

- Les cadres d'organisation (CO) sont des informations essentielles pour effectuer une analyse complète.
- Entre 2020 et 2022, même si le CO est stable, la tendance à la baisse se poursuit concernant l'emploi avec - 1 %.
- Le point le plus marquant est la baisse des effectifs du collège exécution sur la ZPA (- 2 %), alors que les effectifs des collèges maîtrise et cadre sont en augmentation (+ 2 % et + 3 % sur la même période).
- Côté Circulation, le CO baisse de 2 %, avec des disparités entre les EIC.
- Côté Infrapôle, le CO baisse de 1 % entre 2021 et 2022, essentiellement sur le collège cadre.
- Côté Etablissement Industriel ZPA nous pouvons noter un écart avec le CO de - 5 %.
- Côté Direction de la Zone de Production Atlantique, nous observons un écart entre le CO et l'ED de 8 %, soit 15 ED (essentiellement des cadres).

Les effectifs du collège exécution diminuent fortement (- 8 %).

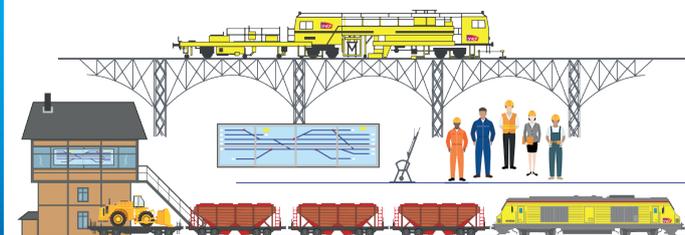
L'effectif disponible (ED), pour ce même collège, présente un écart de 12 %, c'est-à-dire moins 121 ED par rapport au CO. Cette tendance s'explique par les leviers de productivité actionnés depuis des années, comme l'informatisation, la centralisation de la commande et la productivité « au fil de l'eau ».

Les effectifs du collège maîtrise ne sont pas mieux lotis avec une baisse de 6 %.

Par contre, chez les cadres, l'effectif augmente de 5 % sur la même période. Mais si l'on prend l'évolution entre 2021 et 2022, l'effectif baisse de 13 %, ceci pouvant s'expliquer par la fusion d'établissements.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la situation actuelle s'explique par les difficultés rencontrées par tous les établissements du périmètre de la ZPA à recruter.

Il y a urgence à ouvrir le chantier de la motivation sous peine d'en payer le prix fort les prochaines années. Le travail sur l'attractivité des métiers et sur la fidélisation des agents, points sur lesquels l'UNSA-Ferroviaire ne cesse d'alerter la direction, est une des solutions que l'entreprise devra prendre en compte sans tarder.



À vos côtés,
toute l'année !



Circul'Action

Lors de la table ronde du 9 décembre 2022, SNCF Réseau a pris un certain nombre d'engagements dans le cadre du programme Circul'Action.

À l'issue de cette table ronde, un relevé de décision a été établi par la direction. Ce document indique les engagements pris par l'entreprise pour répondre à une attente forte des agents, et même s'il y a des sujets qui n'ont pas été traités, comme les problématiques rencontrées par l'encadrement par exemple, ce texte doit pouvoir apporter des réponses claires à certains sujets.

L'un des points du relevé de décisions indique sur le sujet des remises de service :

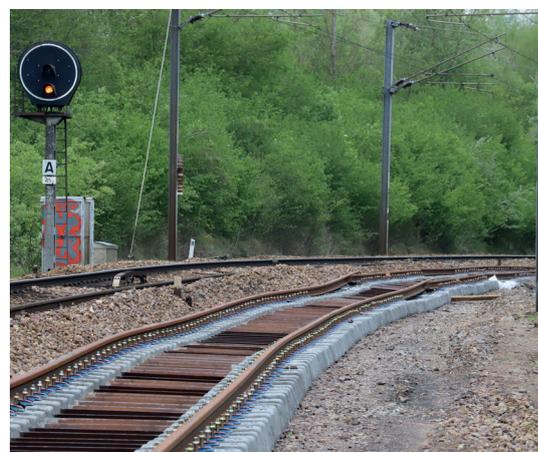
« Le temps de remise de service du cédant vers le prenant est valorisé forfaitairement à 10 minutes. Il se traduit par :

- Un chevauchement des horaires des journées de service, lorsque cela est possible pour l'amplitude totale à couvrir. Cela concerne principalement les postes en horaire dit 2x8.
- Lorsque le chevauchement n'est pas possible, une incrémentation au fil de l'eau du compteur TQ de l'agent cédant sans modification des horaires des journées de service, notamment pour les postes en horaire en 3x8. »

L'UNSA-Ferroviaire a constaté avec surprise qu'un établissement prenait des libertés avec les engagements du national. Nous sommes intervenus en séance pour avoir des clarifications sur le sujet.

La réponse du Président du CSE a été claire et ne souffre d'aucune ambiguïté :

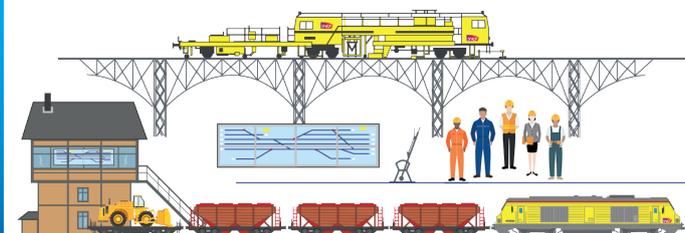
« Les remises de service doivent être appliquées partout de la même façon. Ce n'est pas un projet d'établissement, c'est un projet national, chacun ne se l'approprie pas de façon à faire ce qu'il veut ».



Les négociations ont été longues et nombreuses lors de l'élaboration du programme Circul'Action.

L'UNSA-Ferroviaire a parfaitement joué son rôle en étant force de proposition et en obtenant un certain nombre de ses revendications, notamment que l'indemnité production circulation soit également attribuée aux agents de classe 6 et à l'ensemble des agents amenés à effectuer des remplacements sur les postes opérationnels.

L'UNSA-Ferroviaire restera vigilante pour que les établissements appliquent les engagements prévus dans ce programme et interviendra pour régulariser toutes les situations anormales.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Simplification S9

Le 1^{er} septembre 2023 entrera enfin en application la simplification du S9.

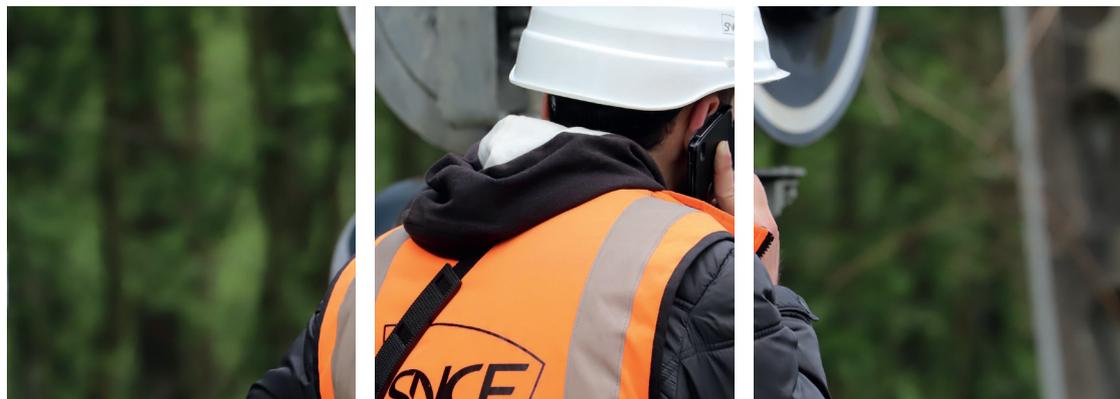
Nous disons « enfin », car la 1^{re} présentation de ce sujet a eu lieu en novembre 2021 en CSE Central Réseau et avait un peu disparu du paysage ferroviaire depuis.

Cette simplification va impacter aussi bien les agents des Infrapôles que ceux des EIC.

Les principales évolutions du projet sont :

- Une nouvelle architecture du corpus S9 ;
- Une clarification et une amélioration des documents ;
- De nouvelles modalités de consultation de la réglementation sécurité ;
- Une uniformisation des procédures sécurité ;
- Une limitation du nombre de types de signaux d'arrêt à main (SAM) ;
- La suppression de procédures complexes à organiser.

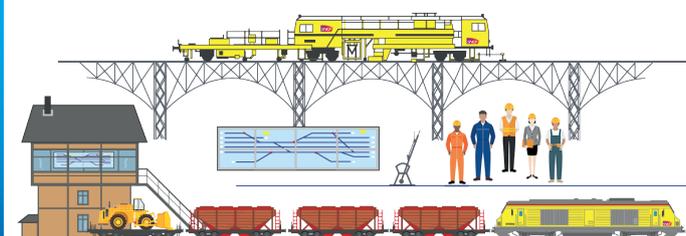
Les formations des agents ont commencé depuis janvier et se dérouleront jusqu'au mois de juin.



Si l'UNSA-Ferroviaire salue la démarche du travail en commun entre la Circulation et Maintenance & Travaux pour élaborer la réglementation, nous craignons que cette simplification permette à nos futurs concurrents de s'appropriier plus facilement nos connaissances. Le risque est de voir transférer ces missions à des entreprises extérieures.

De plus, infantiliser la réglementation ne réduira pas les risques, mais permettra de déqualifier, voire supprimer, des postes qui sont aujourd'hui garants de la sécurité des circulations, des agents et des voyageurs.

Enfin, il est regrettable que certains agents n'aient droit qu'à une information et non à une réelle formation.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À vos côtés,
toute l'année !



Nouvelle répartition des effectifs en santé au travail

Nouvelle répartition des effectifs en santé au travail pour les agents relevant du CSE ZPA sur la région de Paris Rive Gauche

À la suite de la nomination du Docteur Wang en tant que médecin coordonnateur territorial et médecin de travail sur la région Paris Sud-Est à partir du 1^{er} mars 2023, l'effectif actuel relevant du CSE de la ZPA sera réaffecté au Docteur Robert.

À la suite de cette nouvelle répartition, le Docteur Robert va suivre 162 agents en

plus, dont 47 relevant du périmètre de la ZPA.

Même si ce dossier impacte un petit nombre d'agents, il suscite un certain nombre d'interrogations. Malheureusement, le médecin référent n'était pas présent lors de la plénière du CSE et nous sommes, donc, toujours en attente d'un retour de sa part.

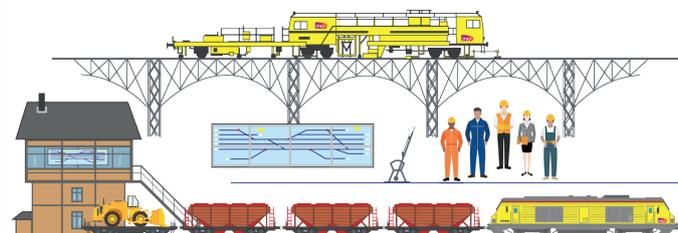


Pour l'UNSA-Ferroviaire, la situation de la médecine du travail au sein de l'entreprise devient de plus en plus critique. Les difficultés pour recruter des médecins sont importantes et les mesures prises ressemblent de plus en

plus à des pansements sur une jambe de bois.

Si la situation ne s'améliore pas, cela risque d'avoir des conséquences importantes pour les cheminotes et cheminots.

**Quand l'UNSA est majoritaire,
c'est toujours 100% GAGNANT !**



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Tél	Nom	Prénom	Mail	Tél
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Lecuyer	Mickael	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Jégo	Benoit	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Cantegrel	Yannick	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Renaudin	Virginie	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Araujo	Jean-Paul	araujo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Agullo	Jean-François	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91
Représentant Syndical de la délégation UNSA Ferroviaire							
Vallade	Pierre-Henri	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14				

- POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS : vallade.ph@unsa-ferroviaire.org
- RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES : sos.harcelement.zpa@gmail.com
- POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

*À vos côtés,
toute l'année !*

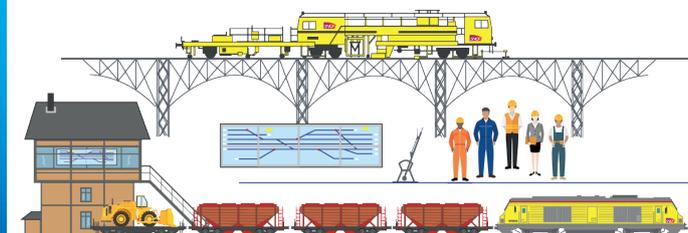


J'ADHÈRE À L'UNSA

NOM	PRÉNOM
NOM DE LA SA SNCF OU DE L'ENTREPRISE PRIVÉE	
ADRESSE PROFESSIONNELLE	
COLLÈGE	
TÉLÉPHONE	MAIL




UNSA-FERROVIAIRE



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org